

DEPARTEMENT
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
APT

DELIBERATION
N°2025/016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN DU PERUSIER
84 300 TAILLADES

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025

**DELIBERATION
AFFICHEE LE :**

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	6
VOTES POUR	6
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr HONORAT GUY Président

Syndic titulaire : DEVINE Marc – BOURNE Véran - LIENS Charles

Excusés : OLIVIER Denis – BOUCHET Jean-Claude

Syndic suppléant : CAPELLO Jean Pierre – PECOULT Rémi

Excusée : PELISSIER Laurence

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-cinq septembre, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet : CONVENTION DE PASSAGE – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LUBERON MONTS DE VAUCLUSE

=====

LE PRESIDENT EXPOSE : Dans le cadre de la pose d'un nouveau réseau d'assainissement, la CA LMV a posé deux canalisations en PVC de diamètre 200 et 160 mm, chemin des Vautes, commune de Cavaillon, sous la filiole syndicale dite de la Ceinture.

Cette intervention s'est faite en urgence, début juillet, pour permettre au nouveau réseau d'assainissement de garder sa pente initiale, car les ouvrages du canal étaient plus bas que prévu, d'après l'estimation des du maître d'œuvre en charge du suivi des travaux pour la CA LMV.

Une convention a donc été proposée à la CA LMV pour régulariser la situation. Les travaux sont finis à ce jour.

La convention doit être validée au prochain conseil communautaire. Une indemnité de 500 € a été demandée. Il convient donc d'autoriser le président à signer la convention.

OUI L'EXPOSE DU PRESIDENT : la commission syndicale approuve la convention de passage entre l'ASCO et la CA LMV et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le syndic

Le Président

Mr HONORAT GUY

Envoyé en préfecture le 03/10/2025

Reçu en préfecture le 03/10/2025

Publié le

ID : 084-298401712-20250925-2025_016B-DE

PJ : convention de passage



ASCO CANAL DU CABEDAN NEUF

425, Chemin du Pérusier

84300 LES TAILLADES